
ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE
Le pôle communication

Paris, le 4 mars 2025

COMMUNIQUÉ

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Jean-Louis Debré. Magistrat, maire d'Evreux, député de l'Eure de 1986 à 1995 et de 1997 à 2007, entre-temps ministre de l'Intérieur, Président de l'Assemblée nationale puis Président du Conseil constitutionnel, il aura dédié plus de trente ans de sa vie à la représentation des citoyens et la défense de notre République. Capable de se réinventer avec brio, il s'est ensuite consacré à l'écriture et au théâtre, en gardant toujours un œil aussi attentif qu'avisé sur notre vie publique.

Figure emblématique du gaullisme, compagnon de route de Jacques Chirac, homme d'Etat reconnu de tous, Jean-Louis Debré a marqué l'Assemblée nationale de son empreinte. Présider l'institution, « ce lieu magique de la République », fut pour lui « l'honneur d'une vie ». Défenseur inlassable des droits de l'opposition, partisan rigoureux du dialogue et de l'écoute, il a considérablement rénové le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Il était estimé par tous pour ce qu'il était : un Président indépendant, droit et intègre.

Jean-Louis Debré laisse à chacun de ceux qui l'ont connu, au Palais-Bourbon et ailleurs, le souvenir d'un homme de conviction, attentif aux autres, bienveillant, drôle et simple, profondément attaché à l'institution et à tous ceux qui y travaillent.

Au nom de l'ensemble des députés, j'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Un premier hommage, suivi d'une minute de silence, lui sera rendu par l'Assemblée nationale ce mardi 4 mars à 15 heures à l'ouverture de la séance de Questions au Gouvernement.

CONTACT PRESSE :

Irina PUNGARU - 01 40 63 58 88

presse.presidence@assemblee-nationale.fr